

## Les vététistes ont leur petit paradis (24heures le 10.10.2018)

**Payerne** Des passionnés du vélo-club local aménagent une nouvelle piste d'entraînement dans la forêt de Vers-chez-Perrin.



Le parcours d'entraînement de VTT de Payerne comporte notamment une bascule, empruntée ici par Richard Ducret, président du vélo-club local. Image: JEAN-PAUL GUINNARD

Là, un slalom entre des troncs d'arbres récemment abattus. Un peu plus loin, une planche à bascule, une passerelle surélevée ou encore un pierrier appelé «rock garden». Enfin, des bosses à amortir complètent une première boucle. Depuis quelques jours, les vététistes de la région payernoise peuvent se réjouir. Un parcours d'entraînement voit le jour dans le bois de l'Hôpital, sur les hauteurs du hameau de Vers-chez-Perrin, avec un point de départ au chalet Blanche-Neige. Au total, depuis samedi dernier, six zones techniques sont prêtes sur la dizaine qui agrémenteront ce tracé de deux boucles, dont la seconde sera aménagée l'an prochain pour les cyclistes plus avancés.

«Dans le cadre des courses de VTT, il y a toujours des parcours d'obstacles et il n'est pas inné pour un coureur de passer sur des racines, des cailloux ou encore de franchir une bascule, explique Richard Ducret, président du VC Payerne et responsable des constructions. La démarche est d'autant plus importante pour les jeunes de l'école de vélo, avec lesquels il s'agit en priorité de travailler la technique et la maîtrise du véhicule.» Le travail physique et foncier se fera plus tard, à l'adolescence, pour ceux qui souhaitent participer à des compétitions.

### **Une denrée rare**

Pour les passionnés de la petite reine, il n'est toutefois pas simple de trouver de tels parcours d'entraînement. «À ma connaissance, à part les bikeparks des stations de ski, on trouve aussi un tracé d'entraînement avec virages relevés à Planfayon, en Singine, ou des parcours tels que le nôtre à Cremin, sur les hauts de Lucens, ou au Chalet-à-Gobet, souligne Ludovic Porras, responsable de l'école du vélo du VC Payerne. Mais c'est plutôt une denrée rare en Suisse romande, car l'accès aux forêts est souvent protégé.» Ainsi, l'autorisation reçue par le VC Échallens pour aménager un tracé lors des championnats de Suisse en 2016 n'était que provisoire.

À Payerne, les travaux ont fait l'objet d'une mise à l'enquête courant 2016, sous la conduite de la Commune. «Le club cycliste étant très actif et utilisant peu d'infrastructures communales, il était normal qu'on lui tende la main», souligne le municipal André Jomini, qui a suivi les démarches. D'entente avec l'ingénieur forestier, il a ainsi été décidé de rester sur des pistes existantes et de réaliser tout le circuit sur des propriétés communales. Sur demande des chasseurs, un couloir à faune utilisé par le gibier a également été évité.

Si le matériel est souvent fourni par la commune, le club s'est engagé à entretenir le circuit et à changer les pièces quand ce sera nécessaire. Mais l'utilisation du tracé est entièrement libre, à l'instar du parcours Vita voisin. (24 heures)